

MIDI-PYRÉNÉES

Axe 5 : ADMINISTRATIF - RESSOURCES HUMAINES

Formation CEP - Conseil en Evolution Professionnelle

Contexte

EN PRESENTIEL

- **Module 1 : Rôle, réglementation et périmètre du CEP** (3 jours consécutifs)
- **Module 2 : Outils et acteurs à mobiliser** (2.5 jours + 1.5 jour)
- **Module 3 : De l'entretien individuel à l'accompagnement personnalisé NIVEAU1 et 2** (3 jours consécutifs)

Nb de participants : 8 à 16 au maximum

Objectifs

Professionaliser les agents de la FPH sur le dispositif CEP.

Former des conseillers capables d'accompagner des individus, agents de la FPH, dans leur parcours d'évolution professionnelle, en maîtrisant les outils, les acteurs, les processus et la réglementation propres au Conseiller en Evolution Professionnelle (CEP). Être en capacité d'assurer les niveaux 1 & 2 du CEP pour tout agent de la FPH.

Renseignements complémentaires

Contacts : Lucie HEIDERICH (l.heiderich) - Manon JOUVE (m.jouve@anfh.fr)

Public

Toute personne en situation de réaliser un accompagnement CEP auprès des agents de la FPH : chargé de recrutement, conseiller formation, conseiller mobilité carrière, conseiller en dispositifs individuels, responsable RH, référent maintien dans l'emploi

Exercice

2026

Code de formation

ARH07

Nature

AFR

Organisé par
CIBC

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 10 juin au 12 juin 2026

Module 1

ANFH Midi-Pyrénées

Du 7 septembre au 9 septembre 2026

Module 2

ANFH Midi-Pyrénées

Du 5 novembre au 6 novembre 2026

Module 2

ANFH Midi-Pyrénées

Du 25 novembre au 27 novembre 2026

Module 3

ANFH Midi-Pyrénées

GROUPE 2

Du 24 juin au 26 juin 2026

Module 1

ANFH Montpellier

Du 23 septembre au 25 septembre 2026

Module 2

ANFH Montpellier

Du 16 novembre au 17 novembre 2026

Module 2

ANFH Montpellier

Du 30 novembre au 2 décembre 2026

Module 3

ANFH Montpellier

Modules

- **Rôle, réglementation et périmètre du CEP**
Durée : 21 heures
- **Outils et acteurs à mobiliser**
Durée : 28 heures
- **De l'entretien individuel à l'accompagnement personnalisé (Niveau 1 et 2)**
Durée : 21 heures